Page: 1/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: SPOT & WASH
- · Code du produit: 68060001
- · **UFI**: UCK3-D0R9-800R-MUD8
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Étape du cycle de vie

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

IS Utilisation sur sites industriels

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

- · Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Catégorie de processus

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

- · Catégorie de l'article AC5 Tissus, textile et habillement
- · Emploi de la substance / de la préparation Détergent pour éclaboussures
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

ZEP ITALIÁ SRL

Piazzale Luigi Cadorna, 2

20123 Milano (MI) - Italy;

Via Nettunense Km. 25.000

04011 Aprilia (LT) - Italy

T: +39.06.926691

F: +39.06.92747061

@: tecnico@zepeurope.com

Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV

Vierlinghweg 30

4612 PN Bergen op Zoom

The Netherlands

Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117

 $Fax:(NL) + 31\ 164\ 266\ 710\ (B) + 32\ 2\ 347\ 1395$

@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

ZEP INDUSTRIES

Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51

contact@zep-industries.com

www.zep-industries.com

@: info@zep.co.uk

web: www.zep.co.uk

· Service chargé des renseignements:

Service Clients:

NL:Tel:+31164250100 Fax:+31164266710

BE:Tel:+3223470117 Fax:+3223471395

IT:Tel:+3906926691 Fax:+3906.92747061

UK:Tel:+441514221000 Fax:+441514221011

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre anti poison, Orfila, Tel: 01 45 42 59 59

BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

LUX: (+352) 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

Page: 2/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

(suite de la page 1)

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

· Indications complémentaires:

La classification pour la peau/les yeux de ce produit a été obtenue en appliquant les principes d'extrapolation (comme la dilution, l'interpolation au sein d'une même catégorie de danger ou mélanges sensiblement similaires ; avec ou sans jugement d'expert) selon les articles 9.3 et 9.4 du règlement (CE) n°1272/2008.

Numéro d'identification DetNet: 231

· 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionées à la suite avec des additifs non dangereux.

	v e	
· Composants dangereux:		
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60-xxxx	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-5%
CAS: 68439-46-3 Numéro CE: 614-482-0	Alcools en C9-11 ethoxyles Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302	<i>≥</i> 3- <i>≤</i> 5%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx	propane-2-ol Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	1-2,5%
CAS: 141-43-5 EINECS: 205-483-3 Numéro index: 603-030-00-8 Reg.nr.: 01-2119486455-28-xxxx	2-aminoéthanol Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332 Aquatic Chronic 3, H412 Limite de concentration spécifique: STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	≥0,1-<1%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16. Ingrédients selon le règlement sur les détergents 648/2004/CE

agents de surface non ioniques	<5%
agents conservateurs (DMDM HYDANTOIN, IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE), parfums	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 3)

Page: 3/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

(suite de la page 2)

· Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

Page : 4/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version : 5 (remplace la version 4) Révision : 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

(suite de la page 3)

8.1 Paramè	tres de contrôle				
Composant	s présentant des	valeurs-seuil à su	rveiller par poste de travail:		
CAS: 34590	0-94-8 (2-méthox	yméthylethoxy)pi	ropanol		
VLEP (France) Valeur à			me: 308 mg/m³, 50 ppm ution percutanée		
IOELV (Un	ion Européenne)	Valeur à long ter	me: 308 mg/m³, 50 ppm		
VL (Belgiqu	ue)		me: 308 mg/m³, 50 ppm		
CAS: 67-63	-0 propane-2-ol	D;			
VLEP (Fran	• •	Valeur momentar	née: 980 mg/m³, 400 ppm		
VL (Belgiqu	ue)	Valeur momentar	née: 1000 mg/m³, 400 ppm me: 500 mg/m³, 200 ppm		
CAS: 141_A	3-5 2-aminoétha	_	те. 300 тg/т , 200 ppm		
VLEP (Fran			née: 7,6 mg/m³, 3 ppm		
, DDI (I'IUI	,		me: 2,5 mg/m³, 1 ppm		
		risque de pénétra			
IOELV (Uni	ion Européenne)		née: 7,6 mg/m³, 3 ppm		
,		Valeur à long ter	me: 2,5 mg/m ³ , 1 ppm		
		Peau			
VL (Belgiqu	ie)		née: 7,6 mg/m³, 3 ppm		
		Valeur à long ter D;	leur à long terme: 2,5 mg/m³, 1 ppm		
DNEL		Ε,			
	0 04 9 (2 m áth av	yméthylethoxy)pi	nonau ol		
Oral	DNEL Long tern		1,67 mg/kg human/day (des consommateurs)		
	_	-			
Dermique	DNEL Long tern	n-systemic	15 mg/kg human/day (des consommateurs)		
	DNELL		65 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)		
innaiaioire	DNEL Long tern	n-systemic mg/m3			
C (C (7 (7	0 2 .1		310 mg/m3 (travailleur/ouvrier)		
07-03 Oral	-0 propane-2-ol DNEL Long tern		26 mg/kg human/day (des consommateurs)		
	-	-			
Dermique	DNEL Long tern	n-systemic	319 mg/kg human/day (des consommateurs)		
	DNELL		888 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)		
innaiaioire	DNEL Long tern	n-systemic mg/m3	nic mg/m3 89 mg/m3 (des consommateurs)		
			500 mg/m3 (travailleur/ouvrier)		
PNEC	0.04.042	f, # . # . # . *			
	•	yméthylethoxy)pi	ropanoi		
	hwater mg/L	19 mg/L			
	inewater mg/L	_	1,9 mg/L		
	hwater sediment		70,2 mg/Kg		
		. 0	7,02 mg/Kg		
		190			
		-	2,74 mg/Kg		
		nt mg/L 4.168 mg	z/L		
CAS: 67-63-0 propane-2-ol					
_		140,9 mg			
PNEC Marinewater mg/L 140,9 m		140,9 mg	g/L		
PNEC Freshwater sediment 552 mg/		552 mg/l	Κg		
PNEC Mari	ine water sedimer	nt 552 mg/I	Kg		
		140,9			
PNEC Soil 28 n		1			

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

(suite de la page 4)

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains:

Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée

- · Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en tissu épais
- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1	Informations sur	les propriétés phy	siaues et chimiaues	essentielles
/.1	mulli mulli milioni sui	ies di oditetes ditt	siques ei chimiques	essemilenes

Indications générales.

État physique
 Couleur:
 Incolore
 Odeur:
 Florale
 Seuil olfactif:
 Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition >100 °C · Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
 Supérieure: Non déterminé.
 Point d'éclair 75 °C
 Température d'inflammation: 207 °C
 Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

Solubilité · l'eau:

· l'eau:

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

· Pression de vapeur à 20 °C:

Entièrement miscible
Non déterminé.
23 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative.
 Densité de vapeur:
 1 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

- · 9.2 Autres informations
- · Aspect:
- · Forme: Liquide
- · Indications importantes pour la protection de la santé et de

l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

Page: 6/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

		(suite de la page
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.	
	Non déterminé.	
Teneur en solvants:		
Solvants organiques:	8,4 %	
Swiss VOC:	7,50 %	
Teneur en substances solides:	0,2 %	
Changement d'état		
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
Informations concernant les classes de danger physique	2	
Substances et mélanges explosibles	néant	
Gaz inflammables	néant	
Aérosols	néant	
Gaz comburants	néant	
Gaz sous pression	néant	
Liquides înflammables	néant	
Matières solides inflammables	néant	
Substances et mélanges autoréactifs	néant	
Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflamma	bles	
au contact de l'eau	néant	
Liquides comburants	néant	
Matières solides comburantes	néant	
Peroxydes organiques	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant	
Explosibles désensibilisés	néant	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des acides.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Values ID/I 650 Manual manual and Land Control of the Control of t			
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
CAS: 34590	CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol		
Oral	LD50	mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	mg/kg (Rabbit)	
	LC50 / 48 h	1,919 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))	
CAS: 68439	9-46-3 Alcool	s en C9-11 ethoxyles	
Oral	LD50	500 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (Rat)	
CAS: 67-63	67-63-0 propane-2-ol		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	13.900 mg/kg (rab)	
Inhalatoire	LC50 / 4 h	46-73 mg/l (Rat)	
	LC50/8 h	12.000-19.000 mg/m3 (Rat)	
EC50 / 24 h >1.000 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))			
CAS: 141-43-5 2-aminoéthanol			
Oral	LD50	1.809 mg/kg (Rat)	

(suite page 7)

Page: 7/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

Dermique LD50 LC50 / 48 h 1.018 mg/kg (Rabbit) LC50 / 48 h >200 mg/ltr (Lepomus gobbosus (Zonnebaars))

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers

	· Propriétés perturl	oant le système endocrinien	
Ī	CAS: 118-58-1	salicylate de benzyle	Liste II
Ī	CAS: 54464-57-2	1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone	Liste II
	CAS: 1222-05-5	galaxolide	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

	· 12.1 Toxicite				
	· Toxicité aquatique:				
	CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
	LC50 / 96 h >10.000 mg/ltr (Pimephales promelas)				
	EC 50 / 72 H 1.000 (Selenastrum capricornutum (Algae))				
	CAS: 68439-	46-3 Alcools en C9-11 ethoxyles			
	LC50 / 96 h	6 mg/ltr (fish)			
	EC 50 / 48 h	2,5 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))			
	EC 50 / 72 H 1,4 /mg/l (Selenastrum capricornutum (Algae))				
	CAS: 67-63-0 propane-2-ol				
	LC50 / 96 h	9.640 mg/ltr (fish)			
		>1.400 mg/ltr (Lepomus gobbosus (Zonnebaars))			
		6.550 mg/ltr (Pimephales promelas)			
EC 50 / 48 h 2.285-13.299 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))					
	CAS: 141-43-5 2-aminoéthanol				
	EC 50 / 49 h > 100 mg/ltu (Danhuia magna (water flea))				

EC 50 / 48 h >100 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Le produit est biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90%, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Page: 8/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: -
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport		
· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.		
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.	
"Règlement type" de l'ONU:	néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH

Dir. 06/08 ADR - RID - IMDG - IATA;

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

DIRECTIVE 2008/98/CE

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

(suite page 9)

Page: 9/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

(suite de la page 8)

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Maladies a caractère professionnelles: Tableau No
- 49 Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
- 49 bis Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine 66 Rhinites et asthmes professionnels
- 84 Affection agendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel: hydrocarbures liquides aliphatiques, alicycliques, hétérocycliques et aromatiques, et leurs mélanges (white-spirit, essences spéciales); dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; acétonitrile; alcools, aldéhydes, cétone, esters, éthers dont le tétrahydrofurane, glycols et leurs éthers; diméthylformamide, diméthylsulfoxyde
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	8,4

- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification pour la peau/les yeux de ce produit a été obtenue en appliquant les principes d'extrapolation (comme la dilution, l'interpolation au sein d'une même catégorie de danger ou mélanges sensiblement similaires; avec ou sans jugement d'expert) selon les articles 9.3 et 9.4 du règlement (CE) n°1272/2008. Numéro d'identification DetNet : DetNet/373 Jugement d'experts

- · Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service
- · Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / Belgie: Afdeling klantenservice
- Date de la version précédente: 15.12.2020
- · Numéro de la version précédente: 4
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

(suite page 10)

Page: 10/10

(suite de la page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 20.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 20.03.2023

Nom du produit: SPOT & WASH

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
WELL: The highest acceptable concentration
IOELV: Indicative occupational exposure limit values
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables — Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë — Catégorie 4
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée — Catégorie 1B
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire — Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire — Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) — Catégorie 3
Auutic Chronic 3: Danvers nour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique-

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente